

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Géographie régionale du Québec

GÉOGRAPHIE RÉGIONALE DU QUÉBEC 2

GEO-5102-2

Juillet 2023

Coordination et rédaction

Direction des programmes d'études et de l'évaluation de la formation générale des adultes
et de la formation professionnelle

Direction générale de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Secteur de l'excellence scolaire et de la réussite éducative

Pour information

Renseignements généraux
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
ISBN 978-2-550-95411-8 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances	3
La pondération	3
Les savoirs.....	4
Spécifications des instruments d'évaluation	5
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée	5
La composition de l'épreuve	5
Les outils de collecte de données	9
Le matériel autorisé	9
Les outils de jugement	9
Le seuil de réussite	9
La reprise.....	9
Annexe — Outils et grilles d'évaluation	10

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation (MEQ) sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

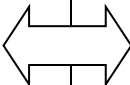
L'élaboration des instruments d'évaluation de ce cours relève des organismes scolaires autorisés.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE de même que les outils et les grilles d'évaluation, présentés en annexe, sont recommandés à cette fin.

1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.

2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
Domaine d'apprentissage Univers social	Programme d'études - Géographie régionale du Québec Cours - Géographie régionale du Québec 2
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
Compétences disciplinaires - Lire l'organisation d'une région administrative - Interpréter un enjeu d'une région administrative	Catégories de savoirs - Les savoirs sont regroupés en fonction des thèmes à l'étude : - Urbanisation - Tourisme
Critères d'évaluation	
Critère d'évaluation des savoir-faire - Utilisation appropriée de connaissances Critère d'évaluation de la compétence 1 - Représentation cohérente d'une organisation territoriale Critère d'évaluation de la compétence 2 - Établissement de la dynamique d'un enjeu territorial	Maîtrise des connaissances La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences. 

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les libellés des critères présentés ici diffèrent de ceux du programme d'études afin de refléter les orientations actuelles.

Précisions sur les critères d'évaluation

Utilisation appropriée de connaissances

Ce critère permet d'évaluer la capacité de l'adulte à réaliser des opérations intellectuelles, soit des savoir-faire qui se rapportent aux composantes des compétences. Les opérations intellectuelles suivantes sont ciblées :

- situer un territoire;
- caractériser un territoire;
- dégager des différences et des similitudes;
- déterminer des causes et des conséquences;
- mettre en relation des faits;
- établir des liens de causalité.

Représentation cohérente d'une organisation territoriale

Ce critère permet d'évaluer la capacité de l'adulte à réaliser une description mettant en évidence des éléments distinctifs d'une organisation territoriale d'une partie ou de l'ensemble de la région administrative.

Établissement de la dynamique d'un enjeu territorial

Ce critère permet d'évaluer la capacité de l'adulte à élaborer une explication mettant en évidence la dynamique d'un enjeu territorial de la région administrative.

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences disciplinaires à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

Compétence 1, « Lire l'organisation d'une région administrative », et compétence 2, « Interpréter un enjeu d'une région administrative » : 100 %

Les savoirs

Pour l'ensemble de l'épreuve, la plupart des savoirs doivent être retenus pour chacun des deux thèmes.

La région administrative sur laquelle portent les objets de lecture et les objets d'interprétation doit être celle proposée à l'adulte durant son apprentissage.

Thème et angle d'entrée	Objet de lecture	Objet d'interprétation	Savoirs géographiques liés aux thèmes
Urbanisation sous l'angle de l'influence des villes sur l'espace régional	L'organisation urbaine	Composer avec le développement urbain	• Aires de rayonnement • Aménagement de l'espace urbain • Facteurs d'attractivité • Localisation et milieu naturel • Phénomène urbain • Typologie des villes
Tourisme sous l'angle du potentiel touristique	L'organisation touristique	Renouveler l'offre touristique	• Attractions touristiques • Développement touristique • Effets socioéconomiques • Flux touristique • Formes de tourisme • Localisation et milieu naturel • Projet d'aménagement

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve est divisée en trois sections et se déroule en une même séance.

Elle prend en compte les critères *Utilisation appropriée de connaissances*, *Représentation cohérente d'une organisation territoriale* et *Établissement de la dynamique d'un enjeu territorial*.

La durée totale de l'épreuve ne doit pas excéder 180 minutes.

L'épreuve comprend les documents suivants :

- le *Cahier de l'adulte*;
- le *Dossier documentaire*;
- le *Guide de correction et d'évaluation*;
- les *Consignes d'administration*.

La composition de l'épreuve

Les exigences de l'épreuve

L'épreuve exige de l'adulte qu'elle ou il :

- maîtrise les connaissances et les concepts nécessaires pour analyser les documents et répondre aux questions;
- analyse et utilise adéquatement des documents de diverses natures;
- réalise des opérations intellectuelles;
- réalise une description mettant en évidence des éléments distinctifs d'une organisation territoriale d'une partie ou de l'ensemble de la région administrative;
- élabore une explication mettant en évidence la dynamique d'un enjeu territorial de la région administrative;
- formule des réponses complètes, claires et qui présentent des faits exacts.

Section 1 : Utilisation appropriée de connaissances

Les tâches permettent à l'adulte de démontrer sa capacité à réaliser des opérations intellectuelles, soit des savoir-faire qui se rapportent aux composantes des compétences. Les différentes opérations intellectuelles à réaliser doivent être réparties équitablement dans la section 1.

Toutes les tâches doivent faire appel au dossier documentaire qui accompagne l'épreuve. Des savoirs provenant des deux thèmes doivent être mobilisés.

Le tableau ci-dessous présente les opérations intellectuelles et les comportements attendus de l'adulte. Il indique également le nombre de points associés à chacune de ces opérations.

OPÉRATION INTELLECTUELLE	COMPORTEMENT ATTENDU ³	NOMBRE DE POINTS
Situer un territoire	L'adulte doit identifier sur une carte ce qui correspond à un élément géographique ou à un territoire donné.	1 ou 2
Caractériser un territoire	L'adulte doit mettre en évidence les particularités d'un territoire.	2
Dégager des différences et des similitudes	L'adulte doit indiquer ce qui est différent par rapport à un ou à plusieurs objets de comparaison.	2
	L'adulte doit indiquer ce qui est semblable par rapport à un ou à plusieurs objets de comparaison.	2
	L'adulte doit indiquer le point précis sur lequel deux acteurs ou deux géographes sont en désaccord (divergence).	2
	L'adulte doit indiquer le point précis sur lequel deux acteurs ou deux géographes sont d'accord (convergence).	2
	L'adulte doit montrer des différences et des similitudes par rapport à des points de vue d'acteurs ou à des interprétations de géographes. Les acteurs peuvent être des personnes, des groupes de personnes, des organisations ou des institutions.	3
Déterminer des causes et des conséquences	L'adulte doit indiquer un facteur explicatif, c'est-à-dire un fait qui explique une réalité. Il peut s'agir d'événements, d'intérêts, d'objectifs, d'influences, d'éléments géographiques ou d'actions.	2
	L'adulte doit indiquer un fait qui découle d'une réalité.	2
Mettre en relation des faits	L'adulte doit associer des faits à des manifestations ou à des descriptions qui leur sont apparentées. Les faits peuvent être des actions, des événements, des mesures, des idéologies, des activités économiques, etc.	2
Établir des liens de causalité	L'adulte doit exprimer un enchaînement logique qui existe entre des faits.	3

3. La plupart des comportements attendus doivent être retenus dans la section 1.

Section 2 : Représentation cohérente d'une organisation territoriale

La tâche permet à l'adulte de démontrer sa capacité à réaliser une description mettant en évidence des éléments distinctifs d'une organisation territoriale d'une partie ou de l'ensemble de la région administrative.

La tâche doit faire appel au dossier documentaire qui accompagne l'épreuve.

Le tableau ci-dessous présente les éléments observables associés à l'évaluation d'une description. Des comportements attendus précisent ces éléments observables. Le tableau indique également le nombre de points associés à cette tâche.

ÉLÉMENT OBSERVABLE	COMPORTEMENT ATTENDU	NOMBRE DE POINTS
Indiquer l'objet de la description	L'adulte doit indiquer l'objet de la description. Pour ce faire, elle ou il doit indiquer la réalité (par exemple un fait, un facteur naturel ou humain, une caractéristique naturelle ou culturelle, un territoire) sur laquelle porte la description d'une partie ou de l'ensemble d'une région administrative.	2
Préciser les éléments mis en relation	L'adulte doit préciser les éléments mis en relation qui se rapportent à l'objet de la description. Pour ce faire, elle ou il doit indiquer des faits qui sont liés entre eux.	6

Section 3 : Établissement de la dynamique d'un enjeu territorial

La tâche permet à l'adulte de démontrer sa capacité à élaborer une explication mettant en évidence la dynamique d'un enjeu territorial de la région administrative.

La tâche doit faire appel au dossier documentaire qui accompagne l'épreuve. La tâche de la section 3 n'aborde pas le même thème que la tâche de la section 2.

Le tableau suivant présente les éléments observables associés à l'évaluation d'une explication. Des comportements attendus précisent ces éléments. Le tableau indique également le nombre de points associés à cette tâche.

ÉLÉMENT OBSERVABLE	COMPORTEMENT ATTENDU	NOMBRE DE POINTS
Indiquer les éléments de réponse	L'adulte doit indiquer les éléments de réponse. Pour ce faire, elle ou il doit indiquer des causes et des conséquences.	4
Appuyer les éléments de réponse par des faits	L'adulte doit appuyer les éléments de réponse par des faits. Pour ce faire, elle ou il doit : - indiquer des faits qui les illustrent, par exemple des manifestations, des actions, des données statistiques; ou - indiquer des faits qui les expliquent.	4

Les rôles des documents dans le *Dossier documentaire*

Le *Dossier documentaire* est divisé en trois sections qui suivent la structure de l'épreuve. Il est composé de croquis de paysages, de cartes thématiques, de photographies aériennes, d'images satellitaires, de documents écrits, de diagrammes ou de tableaux. Les tableaux qui suivent présentent les rôles des documents pour chacune des sections et une description de ces rôles.

Description des rôles des documents pour les questions de la section 1

Pour la section 1, les documents sont répartis selon le thème dans le *Dossier documentaire*.

RÔLE DU DOCUMENT	DESCRIPTION
Le document fournit des pistes.	Le document oriente l'adulte dans l'élaboration de la réponse en fournissant, par exemple, des repères spatiotemporels. Le document est indiqué ou non dans la question.
Le document met en contexte.	Le document oriente l'adulte dans l'élaboration de la réponse en indiquant le contexte auquel la question fait référence. Le document est indiqué ou non dans la question.
Le document fait partie de la question.	Le document présente à l'adulte des informations indispensables pour répondre à la question. Le document est indiqué dans la question.
Le document constitue la réponse à la question.	Le document présente à l'adulte des informations qui permettent de le sélectionner comme réponse à la question. La réponse attendue est un ou des numéros de documents. Le document n'est pas indiqué dans la question.

Description des rôles des documents pour la question de la section 2

Pour la section 2, l'adulte doit sélectionner, dans le *Dossier documentaire*, uniquement les documents qui se rapportent à la question. Une consigne précise à l'adulte qu'elle ou il doit préalablement sélectionner des documents afin de répondre à la question.

RÔLE DES DOCUMENTS	DESCRIPTION
Les documents contribuent à la réalisation d'une description.	Les documents orientent l'adulte dans l'établissement de l'objet de la description. ou Les documents permettent à l'adulte de préciser les éléments mis en relation qui se rapportent à l'objet de la description.

Description des rôles des documents pour la question de la section 3

RÔLE DES DOCUMENTS	DESCRIPTION
Les documents contribuent à l'élaboration d'une explication.	Les documents orientent l'adulte dans l'établissement des éléments de réponse. ou Les documents permettent à l'adulte d'illustrer ou d'expliquer les éléments de réponse (selon ce qui est demandé dans les consignes).

Les outils de collecte de données

Le *Cahier de l'adulte* constitue l'outil de collecte de données.

Le matériel autorisé

Aucun matériel n'est autorisé.

Les outils de jugement

La correction des questions de la section 1 s'effectue à l'aide de la clé de correction et des précisions relatives aux modalités de correction fournies dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

La correction des questions des sections 2 et 3 s'effectue à l'aide de la clé de correction, de la grille d'évaluation et des précisions relatives aux modalités de correction fournies dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 %.

La reprise

L'épreuve est reprise en entier.

Annexe – Outils et grilles d'évaluation

Section 1

Les questions de la section 1 sont associées au critère d'évaluation *Utilisation appropriée de connaissances*. Elles permettent d'évaluer la capacité de l'adulte à réaliser des opérations intellectuelles.

Les pages suivantes présentent les opérations intellectuelles (en gras), les comportements attendus (en italique) et les outils d'évaluation associés à chacun des comportements attendus.

Situer un territoire

- *L'adulte doit identifier sur une carte ce qui correspond à un élément géographique ou à un territoire donné.*

ou

Situer un territoire	1 point	0 point	
	L'adulte situe le territoire.	L'adulte ne situe pas le territoire dans l'espace.	

ou

Situer un territoire	2 points	0 point	
	L'adulte situe le territoire.	L'adulte ne situe pas le territoire dans l'espace.	

ou

Situer un territoire	2 points	1 point	0 point
	L'adulte situe les deux territoires. (2 sur 2)	L'adulte situe l'un des territoires. (1 sur 2)	L'adulte ne situe pas les territoires. (0 sur 2)

Caractériser un territoire

- *L'adulte doit mettre en évidence les particularités d'un territoire.*

Pour les questions à réponse écrite :

	2 points	1 point	0 point
Caractériser un territoire	L'adulte caractérise correctement le territoire.	L'adulte caractérise plus ou moins correctement le territoire.	L'adulte caractérise incorrectement le territoire ou ne le caractérise pas.

Pour les questions dont la réponse est constituée de numéros de documents :

	2 points	1 point	0 point
Caractériser un territoire	L'adulte indique les caractéristiques du territoire. (2 sur 2)	L'adulte indique certaines caractéristiques du territoire. (1 sur 2)	L'adulte n'indique pas les caractéristiques du territoire. (0 sur 2)

ou

	2 points	1 point	0 point
Caractériser un territoire	L'adulte indique les caractéristiques du territoire. (3 sur 3)	L'adulte indique certaines caractéristiques du territoire. (2 sur 3)	L'adulte n'indique pas les caractéristiques du territoire. (1 ou 0 sur 3)

ou

	2 points	1 point	0 point
Caractériser un territoire	L'adulte indique les caractéristiques du territoire. (4 sur 4)	L'adulte indique certaines caractéristiques du territoire. (3 ou 2 sur 4)	L'adulte n'indique pas les caractéristiques du territoire. (1 ou 0 sur 4)

Dégager des différences et des similitudes

- L'adulte doit indiquer ce qui est différent par rapport à un ou à plusieurs objets de comparaison.

Dégager des différences et des similitudes	2 points	1 point	0 point
	L'adulte dégage correctement la différence.	L'adulte dégage plus ou moins correctement la différence.	L'adulte dégage incorrectement la différence ou ne la dégage pas.

- L'adulte doit indiquer ce qui est semblable par rapport à un ou à plusieurs objets de comparaison.

Dégager des différences et des similitudes	2 points	1 point	0 point
	L'adulte dégage correctement la similitude.	L'adulte dégage plus ou moins correctement la similitude.	L'adulte dégage incorrectement la similitude ou ne la dégage pas.

- L'adulte doit indiquer le point précis sur lequel deux acteurs ou deux géographes sont en désaccord (divergence).

Dégager des différences et des similitudes	2 points	1 point	0 point
	L'adulte établit correctement le point de divergence entre les points de vue.	L'adulte établit plus ou moins correctement le point de divergence ou ne présente que les deux points de vue.	L'adulte établit incorrectement le point de divergence entre les points de vue ou ne l'établit pas.

- L'adulte doit indiquer le point précis sur lequel deux acteurs ou deux géographes sont d'accord (convergence).

Dégager des différences et des similitudes	2 points	1 point	0 point
	L'adulte établit correctement le point de convergence entre les points de vue.	L'adulte établit plus ou moins correctement le point de convergence entre les points de vue.	L'adulte établit incorrectement le point de convergence entre les points de vue ou ne l'établit pas.

- L'adulte doit montrer des différences et des similitudes par rapport à des points de vue d'acteurs ou à des interprétations de géographes. Les acteurs peuvent être des personnes, des groupes de personnes, des organisations ou des institutions.

Dégager des différences et des similitudes	L'adulte nomme correctement l'acteur qui présente une position différente	et présente correctement les deux positions.	3 points
		et présente correctement une position et plus ou moins correctement l'autre position.	2 points
		et présente plus ou moins correctement les deux positions.	1 point
		ou et présente correctement une position et incorrectement l'autre position ou ne la présente pas.	
		et présente tout au plus une seule position plus ou moins correctement.	
	L'adulte nomme incorrectement l'acteur qui présente une position différente ou ne le nomme pas.		0 point

Remarque. – L'adulte obtient 1 point lorsqu'il se limite à nommer les trois acteurs et à présenter correctement leur position respective sans indiquer celui qui présente une position différente et ceux qui présentent une position semblable.

Déterminer des causes et des conséquences

- *L'adulte doit indiquer un facteur explicatif, c'est-à-dire un fait qui explique une réalité. Il peut s'agir d'événements, d'intérêts, d'objectifs, d'influences, d'éléments géographiques ou d'actions.*
- *L'adulte doit indiquer un fait qui découle d'une réalité.*

Pour les questions à réponse écrite :

	2 points	1 point	0 point
Déterminer des causes et des conséquences	L'adulte détermine correctement le facteur explicatif.	L'adulte détermine plus ou moins correctement le facteur explicatif.	L'adulte détermine incorrectement le facteur explicatif ou ne le détermine pas.

ou

	2 points	1 point	0 point
Déterminer des causes et des conséquences	L'adulte détermine correctement la conséquence.	L'adulte détermine plus ou moins correctement la conséquence.	L'adulte détermine incorrectement la conséquence ou ne la détermine pas.

Pour les questions dont la réponse est constituée de numéros de documents :

	2 points	1 point	0 point
Déterminer des causes et des conséquences	L'adulte détermine les deux facteurs explicatifs. (2 sur 2)	L'adulte détermine l'un des facteurs explicatifs. (1 sur 2)	L'adulte ne détermine pas les facteurs explicatifs. (0 sur 2)

ou

	2 points	1 point	0 point
Déterminer des causes et des conséquences	L'adulte détermine le facteur explicatif et la conséquence. (2 sur 2)	L'adulte détermine le facteur explicatif ou la conséquence. (1 sur 2)	L'adulte ne détermine pas le facteur explicatif ni la conséquence. (0 sur 2)

Mettre en relation des faits

- *L'adulte doit associer des faits à des manifestations ou à des descriptions qui leur sont apparentées. Les faits peuvent être des actions, des événements, des mesures, des idéologies, des activités économiques, etc.*

Mettre en relation des faits	2 points	1 point	0 point
	L'adulte met en relation tous les faits. (2 sur 2)	L'adulte met en relation certains faits. (1 sur 2)	L'adulte ne met pas en relation les faits. (0 sur 2)

ou

Mettre en relation des faits	2 points	1 point	0 point
	L'adulte met en relation tous les faits. (3 sur 3)	L'adulte met en relation certains faits. (2 sur 3)	L'adulte ne met pas en relation les faits. (1 ou 0 sur 3)

ou

Mettre en relation des faits	2 points	1 point	0 point
	L'adulte met en relation tous les faits. (4 sur 4)	L'adulte met en relation certains faits. (3 ou 2 sur 4)	L'adulte ne met pas en relation les faits. (1 ou 0 sur 4)

Établir des liens de causalité

- *L'adulte doit exprimer un enchaînement logique qui existe entre des faits.*

Établir des liens de causalité	L'adulte précise les trois éléments	et établit correctement deux liens de causalité.	3 points
		et établit correctement un lien de causalité.	2 points
		mais n'établit correctement aucun lien de causalité.	1 point
	L'adulte précise deux éléments	et établit correctement un lien de causalité.	2 points
		mais n'établit correctement aucun lien de causalité.	1 point
	L'adulte précise un seul élément ou n'en précise pas.		0 point

Remarque. – Accepter toute formulation équivalente si les liens établis par l'adulte sont logiques et si sa réponse respecte le sens de la réponse attendue.

Section 2

La question de la section 2 est associée au critère d'évaluation *Représentation cohérente d'une organisation territoriale*. Elle permet d'évaluer la capacité de l'adulte à réaliser une description mettant en évidence des éléments distinctifs d'une organisation territoriale d'une partie ou de l'ensemble de la région administrative.

Grille d'évaluation Critère : *Représentation cohérente d'une organisation territoriale*

Indiquer l'objet de la description						
L'adulte indique correctement l'objet de la description.		L'adulte indique plus ou moins correctement l'objet de la description.		L'adulte indique incorrectement ou n'indique pas l'objet de la description.	/2	
2 points		1 point		0 point		
Préciser les éléments mis en relation						
Première mise en relation	L'adulte précise l'élément central	et précise les deux autres éléments.			3 points	/3
		et précise un seul des deux autres éléments.			2 points	
		mais ne précise pas les deux autres éléments.			1 point	
	L'adulte ne précise pas l'élément central	mais précise les deux autres éléments.			1 point	
		mais précise l'un des deux autres éléments ou n'en précise pas.			0 point	
Deuxième mise en relation	L'adulte précise l'élément central	et précise les deux autres éléments.			3 points	/3
		et précise un seul des deux autres éléments.			2 points	
		mais ne précise pas les deux autres éléments.			1 point	
	L'adulte ne précise pas l'élément central	mais précise les deux autres éléments.			1 point	
		mais précise l'un des deux autres éléments ou n'en précise pas.			0 point	
Total						/8

Section 3

La question de la section 3 est associée au critère d'évaluation *Établissement de la dynamique d'un enjeu territorial*. Elle permet d'évaluer la capacité de l'adulte à élaborer une explication mettant en évidence la dynamique d'un enjeu territorial de la région administrative.

Grille d'évaluation
Critère : Établissement de la dynamique d'un enjeu territorial

	Indiquer les éléments de réponse		Appuyer les éléments de réponse par des faits		
Premier élément de réponse	L'adulte indique l'élément de réponse	correctement. 2 points	L'adulte appuie l'élément de réponse de manière appropriée. 2 points		/4
			plus ou moins appropriée. 1 point		
		plus ou moins correctement. 1 point	inappropriée. 0 point		
	L'adulte indique incorrectement ou n'indique pas l'élément de réponse. 0 point		L'adulte présente des faits exacts et pertinents. 1 point		
			inexacts. 0 point		
Deuxième élément de réponse	L'adulte indique l'élément de réponse	correctement. 2 points	L'adulte appuie l'élément de réponse de manière appropriée. 2 points		/4
			plus ou moins appropriée. 1 point		
		plus ou moins correctement. 1 point	inappropriée. 0 point		
	L'adulte indique incorrectement ou n'indique pas l'élément de réponse. 0 point		L'adulte présente des faits exacts et pertinents. 1 point		
			inexacts. 0 point		
Total					/8

